



Règlement

ASSOCIATION DANSE PITRAT

CHARBONNIERES / MARCY

- I. Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque participant ou à sa famille lors de l'inscription. Procéder à une inscription vaut l'acceptation du règlement intérieur. En cas de non-respect des consignes du présent règlement, l'association ne peut en aucun cas être tenue responsable. L'association se réserve le droit d'exclure de manière immédiate, tout participant qui ne respecterait pas le règlement intérieur ou les consignes de sécurité des lieux ou dont le comportement peut nuire à la sécurité.

- II. Inscriptions :
 - L'inscription se compose :
 - De la cotisation annuelle (adhésion comprise)
 - De la signature du règlement intérieur
 - De l'autorisation de droit à l'image
 - Le paiement sera effectué en un ou plusieurs chèques. Tout trimestre ou année commencé est intégralement dû, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Toute cotisation ne sera remboursée même en cas de crise sanitaire.

- III. Déroulement des cours :
 - Les parents qui accompagnent l'enfant doivent s'assurer de la présence effective du professeur.
 - La responsabilité de l'association n'est engagée que pendant la durée du cours.
 - La tenue :
 - ❖ Cours de Modern jazz : tenue de sport (legging....) chaussettes ou chaussons
 - ❖ Cours de Rock Enfant /Pré ado /Ado/Adulte accro : tenue de sport avec baskets intérieures
 - ❖ Cours de Rock adulte : chaussures propres pour intérieur

- IV. En cas d'absence du professeur, tous les parents seront prévenus par téléphone ou par mail au plus tôt.

Le

A

Signature